

PROGRAMME ANIMATION CADOURS

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toute nouvelle inscription, il est obligatoire de compléter le dossier unique d'inscription disponible sur le site :
[www.mairie-cadours.fr /SIVSpaysdecadours/ledossieruniqueinscription](http://www.mairie-cadours.fr/SIVSpaysdecadours/ledossieruniqueinscription)

Certaines sorties ont des places limitées. Lorsque le quota est atteint, les enfants sont sur liste d'attente par ordre d'inscription.

Afin de mener à bien les différents projets, il est souhaitable que les enfants soient sur la structure à 10h au plus tard.

L'annulation des accueils ne peut se faire qu'au plus tard les vendredis précédant le début de chaque semaine des vacances avant 9h00.

Il en est de même pour une modification de réservation.

En cas d'absence de l'enfant pour convenance personnelle, la journée sera facturée.

Les jours d'absence pour maladie et sur présentation d'un certificat médical au plus tard dans les 72h suivant l'absence, ne seront pas facturés.

Les matinées permettent aux enfants de se retrouver et de partager un projet de vacances construit ensemble.

Le rythme des après-midis est plus souple et fonctionne sous forme de décroissement et d'ateliers ludiques (cuisine, jeux de société, jeux extérieurs, activités manuelles...).

Vous devez dans un premier temps inscrire votre enfant au service et ensuite réserver les jours de présence via le portail familles.



SIVS: 05-61-85-85-20



ALSH: 07-84-72-64-64 (du 25/10 au 27/10)

ALSH: 07-84-70-62-31 (du 30/10 au 03/11)



SIVS du Pays de Cadours



cadours.scolaire@mairie-cadours.fr

